



Association des Familles Caron d'Amérique inc.

C.P. 6700, Sillery, Québec, Canada. G1T 2W2

TENIR et SERVIR

BULLETIN No 22

MARS 1993

SOMMAIRE

Page 2-3	La parole est au président.
Page 4-5	Avantages pour les membres.
Page 6-	Carnet généalogique.
Page 7-	Albert Caron, membre à vie.
Page 8-	Laurent Caron, médaillé.
Page 9-	Portrait: Mme Cécile Caron-Anctil.
Page 10-	Brunch à Beauport.
Page 11-	L'édifice Caron.
Page 12-13	Message in English.
Page 14-	Brunch au Mont-Tourbillon.
Page 15-	Tableau d'honneur.
Page 16-17	Nécrologie.
Page 18-	Message du responsable.
Page 19-	Lise Caron, membre à vie.
Page 20-	Partie de sucre.
Page 21-	Carnet social.
Page 22-	Jeannine Caron-Giasson, médaillée.
Page 23-	Membres à vie à Beauport.
Page 24-	Adressage.



LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

Au moment d'écrire ces lignes, il y a encore 152 CARON qui n'ont pas renouvelé leur adhésion à votre Association et vous comprendrez pourquoi j'ai tant insisté en 1992 sur l'adhésion à VIE, non seulement pour assurer la stabilité de notre organisme mais pour y sauver des centaines de dollars en frais administratifs inutiles



utilisés en rappel à des Caron "oubliés", sans compter les pertes de temps et les efforts déployés que nécessite cette forme de rappel écrit que nous pourrions éviter si tous nos Caron ou presque étaient membres à VIE. J'espère que l'année 1993 convaincra tous les Caron de l'importance de ce don à la fois de soi-même et de nature monétaire de 150.00\$ à vie tel que voté unanimement en septembre 1992 par les membres de la base au Ramada Inn de Montréal. Vous avez jusqu'au 30 avril pour payer la différence de 140.00 \$ en un versement ou deux, répartis sur deux mois, si, bien entendu, le 10.00 \$ annuel a déjà été versé. Ne soyez pas surpris si vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte spéciale "A VIE" car elle sera donnée ou expédiée en 1993 afin que vous puissiez bénéficier des avantages pour tous mentionnés dans le Bulletin no 21 aux pages 27 et 28.

Notre journal des Caron est un lien pour tous nos membres, d'où l'importance de le lire et de le relire. Il ne faut pas hésiter à nous donner des textes de vos régions, avec photos si possible, concernant les anniversaires, les fêtes de

famille et la généalogie. Si vous nous expédiez des photos et que vous voulez que nous les retournions, il suffit de nous le mentionner et ce sera fait. Notre force, c'est d'être ensemble et c'est votre participation par un article qui contribuera à la survie de votre Bulletin et à l'intérêt général des Caron d'Amérique.

J'insiste également pour que vous cumuliez par écrit vos recherches généalogiques auprès des personnes âgées de votre famille. Portez une attention particulière aux noms, dates de naissance, de mariage et de sépulture de ceux qui vous ont précédés et aux endroits qui vous seront mentionnés. Vous serez en mesure d'amorcer votre titre d'ascendance puisque cette recherche est une expérience enrichissante pour vous et un sujet de publication pour un futur volume généalogique des CARON D'AMERIQUE. Je reparlerai de généalogie dans un autre Bulletin et aussi de la nouvelle Loi 125.

En terminant, je vous invite nombreux à la cabane à sucre Leclerc, le samedi 17 avril et je mijote des scénarios d'organisation pour les Caron... Du Jamais vu encore! Ceux qui sont fidèles à notre Association seront récompensés.

Salutations à tous,

Raymond Caron, président



BRUNCH A BEAUPORT

-L'abbé Hervé, a titre de membre A VIE, est nommé président d'honneur de la rencontre et bénit le repas.

AVANTAGES A TOUS LES CARON & AUTRES MEMBRES SANS EXCEPTION

J'ai le plaisir de vous annoncer que pour toute l'année 1993, les trois Hôtels Roussillon de Montréal, Québec et Chicoutimi nous octroient un tarif préférentiel pour le coût des chambres, soit:

- 50.00\$ par jour en occupation double ou simple
- + 9.00\$ par personne additionnelle
- gratuit pour les moins de 14 ans.

((L'Hôtel Roussillon de Jonquière affiche le prix de 58.00 \$ par jour en occupation simple, double, triple ou quadruple. Si vous êtes membre depuis cinq (5) ans consécutivement ou membre à vie (c'est automatique), vous y avez droit à un tirage de repas, coucher ou brunch.)))

Pour en bénéficier, il suffit que vous le demandiez et obligatoirement que vous soyez membre en règle de L'Association, car il y aura également une continuité dans le futur. Si vous êtes membre depuis cinq (5) ans consécutivement ou membre à vie (c'est automatique), vous pouvez gagner une (1) nuit gratuite à l'Hôtel Roussillon, peu importe où vous vivez, au pays ou ailleurs, en m'appellant à: (418) 623-0717 de préférence le soir ou en écrivant à mon attention à l'Association des familles Caron, si vous projetez en 1993 de séjourner au Québec dans un de ces hôtels. A défaut de me rejoindre ou en d'autres temps, pour toute réservation à ces hôtels, communiquer sans frais au numéro 1-800-667-5345 et demander Mme Linda Couture, déléguée commerciale. Lors de la réservation, pour bénéficier des tarifs, précisez bien qu'il s'agit des Familles Caron d'Amérique.

Liste des établissements:

- Hôtel Chicoutimi, 460, Racine Est, G7H 1T7.
 - Motel Saint-Hubert, 4205, Boul. Sir Wilfrid Laurier, J3Y 3X3. Le boulevard longe la route 116.
 - Hôtel Roussillon Québec, 330, rue de la Couronne, Québec. G1K 6E6.
- Notez bien: un seul numéro pour toutes les réservations: 1-800-667-5345.

Raymond Caron, président.

Je remercie Mlle Louise Turcotte de la Direction du Mont Saint-Castin du Lac Beauport pour m'avoir donné quatre (4) passes Familiski pour adultes et enfants, pour le ski alpin d'une valeur de 56.00\$ chacune pour les CARON qui sont membres à vie, qui militent pour l'Association au sein de comités, qui participent à la chaîne téléphonique ou qui sont membres depuis cinq (5) ans. Ces dons s'ajoutent à ceux qui sont énumérés à la page 15 du Bulletin No 21.

Aidez-moi à trouver des commanditaires, car c'est pour vous que je travaille et tous les membres à vie et les militants de l'Association seront récompensés.

Raymond Caron, président.

I		I
I		I
I	NOS MEMBRES A VIE:	I
I		I
I	ENCOURAGEONS LEUR PROFESSION	I
I		I
I	ET LEURS ACTIVITES COMMERCIALES	I
I		I
I		I

CARNET GENEALOGIQUE

Mme Odette Caron, en compagnie de ses deux enfants Jade et Selene, est la fille de M. Roland Caron et de Mme Thérèse Chouinard qui se sont épousés à Saint-Arsène de Rivière-du-Loup le 24 juin 1950. M. Roland Caron est membre à vie de notre Association.



FAMILLE CARON-POIRIER

Nous remercions Mme Rollande Caron-Poirier qui nous a fait parvenir une belle documentation sur sa famille et une photo tout aussi éloquente. M. Ernest Caron et Mme Marianne Ross se sont épousés le 20 octobre 1920 à Saint-Damase de Matapédia où ils ont demeuré quelques années. De cette union naquirent seize enfants. Trente-neuf petits-enfants, trente-quatre arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-fils se réunissent annuellement et ils étaient quatre-vingt-dix descendants pour fêter son quatre-vingt-dixième anniversaire. Ils ont résidé surtout à Baie-des-Sables où M. Caron a pratiqué l'agriculture.

ALBERT CARON, membre à vie

Je suis né à Saint-Hubert de Rivière-du-Loup et je n'avais que quatre mois lorsque mon père est mort de la grippe espagnole.

Mon grand-père Célestin Caron était lui-même veuf. Après les funérailles, il nous a tous amené chez lui à Saint-Honoré de Témiscouata.



J'ai commencé à travailler bien jeune dans un moulin à scie. Un peu plus tard, j'ai repris la terre de mon grand-père. J'étais cultivateur l'été et l'hiver, j'allais aux chantiers.

Je me suis marié avec Bernadette Beaulieu de Saint-Elzéar. On a eu quatre enfants: Gaétan, Monique, Daniel et Ghislain.

Maintenant que je suis rentier, je passe mon temps entre le Club de l'Age d'Or, le bénévolat et notre club-santé dont je fais partie d'un comité.



Première rangée: Mathieu Parent, Mme Marianne-Ross Caron
 Seconde rangée: Mme Rollande Caron-Poirier, Mme Sonia Gauvin
 et Mme Carole Poirier.

LAURENT CARON
(Rose-Hélène)

La médaille remise aujourd'hui à M. Laurent Caron l'est à titre posthume. On ne pouvait passer sous silence l'implication de M. Caron au sein de la collectivité québécoise.

Très tôt, il s'intéresse au mieux-être de ses concitoyens - concitoyennes. Le mouvement coopératif a été la préoccupation de sa vie. Il a oeuvré au sein de l'UCC, fondé plusieurs coopératives telles coop agricoles, Magasin Coop et coopératives d'habitation. Au niveau régional, il participe à un grand nombre d'activités communautaires: office de développement régional d'Etchemin, la Caisse d'Entraide économique pour ne nommer que celles-là.

Après 32 ans comme gérant ou administrateur de diverses coopératives, il quitte ses fonctions et s'implique comme bénévole dans la vie communautaire de son milieu.

Maire de St-Anselme pendant 10 ans, il agit comme président à 5 congrès généraux qui regroupent maires et municipalités rurales du Québec. Il a été animateur et président de plusieurs organismes diocésains. Il a été également président du Conseil régional de la Santé et des Services Sociaux de la région 03, président de campagnes de souscriptions pour plusieurs organismes dont le Club de l'Age d'Or de St-Anselme.

Il a participé au comité provincial pour la réforme de la fiscalité municipale. Il a agi comme trésorier au sein de la Fédération des clubs de l'Age d'Or, région Québec.

M. Caron a été pendant sa vie un exemple d'altruisme et restera dans le coeur de ceux et celles qui l'ont connu un exemple de dévouement, d'implication hors du commun.

PORTRAIT: MME CECILE ANCTIL

Mme Cécile Anctil dont nous faisons mention dans une autre chronique, fille de Léonce Caron et de Albertine Dupont est née le 11 septembre 1907, au lieu dit des "Trois-Saumons" comme on disait à l'époque. Aînée des filles d'une famille de dix-sept enfants dont sept lui survivent et dont quelques-uns ont oeuvré dans l'Association



des familles Caron: Georges de Sainte-Foy, Claire de Duberger et Eliane C.-Bilodeau de Duberger.

Dans une aussi grande famille, elle était devenue la "deuxième mère" de ses frères et soeurs. Le 13 juin 1931, elle avait épousé Eustache Anctil de Saint-Jean-Port-Joly. Ils ont eu dix enfants et sept survivent. Monsieur Anctil est décédé le 6 mars 1990.

De l'année de leur mariage jusqu'en 1940, le couple Anctil demeurait à Saint-Pamphile puis ils s'établirent dans la région de Saint-Jean-Port-Joly en 1942 où ils ont résidé dans quatre maisons différentes pour le demi-siècle suivant. Jusqu'en juin 1992, elle a vécu chez-elle. Sa dernière année de vie a été assez pénible, à l'hôpital et ensuite au C.L.S.C. mais elle y a toujours accueilli ses enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants ainsi que ses frères et soeurs (et autres parents) avec le sourire et beaucoup de courage malgré ses souffrances et sa situation difficile, tout comme elle l'avait toujours fait pour tous sous son toit et à sa table.

-Cécile Caron-Anctil avait sept enfants, vingt-quatre petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants.-

Françoise Anctil. (fév.1993)

BRUNCH A BEAUPORT

Pour la première fois de notre histoire des familles Caron d'Amérique, j'ai rassemblé à l'occasion d'un brunch tous les Caron qui militent pour moi dans la grande chaîne téléphonique du Québec Métropolitain, Rive Nord et Rive Sud. Ils étaient au nombre de 109 à répondre à mon appel au Sapin d'Or de Beauport le dimanche 8 novembre 1992. J'ai profité de l'occasion pour les récompenser en leur donnant par tirage au sort 12 brunchs, dons des commanditaires de la région de Québec, entre autres: le Sapin d'Or de Beauport, La Pizza Royale de Charlesbourg, les Restaurants BBM de Sainte-Foy, Loretteville, Cap-Rouge. L'occasion était belle pour distribuer des certificats laminés aux membres A VIE présents, entre autres à Soeur Jeanne, première secrétaire et fondatrice de l'Association des familles Caron d'Amérique.

Raymond Caron, président.



-Soeur Jeanne de Québec recevant de votre humble serviteur son certificat laminé.

L'EDIFICE CARON, C'EST BEAU, C'EST NEUF!

Tout le monde a entendu parler du DEVOIR, quotidien de Montréal, ou le reçoit ou le lit. Profitant d'une récente réorganisation générale, ses responsables en ont profité pour relocaliser les opérations au 2050, Bleury, dans un immeuble identifié "Edifice Caron". Un peu d'histoire!

L'immeuble, conçu par les architectes Mc Hivar et Hériot et vu comme une "version moderne du style gothique", a d'abord été construit en 1923 par une compagnie appartenant aux frères Adolphe L. et Joseph-Arthur Caron, exemple pas très courant de grands hommes d'affaires canadiens-français du début du siècle. Construit en béton armé, et ce en neuf mois à peine, l'immeuble était conçu pour supporter de la machinerie lourde. Le propriétaire-constructeur Caron prévoyait un immeuble de 25,000 pieds carrés par étage pour la location d'espaces de bureaux et industriels.

La maison Caron Frères fabriquait des bijoux et étendait dans les années 20 ses ramifications jusque dans les Antilles, l'Amérique du Sud et la Chine. Adolphe Caron, un résident d'Outremont, s'occupa particulièrement d'associations athlétiques, alors que Joseph fut élu deux fois maire de Saint-Eustache-sur-le-Lac, dans les années 20.

L'immeuble Caron fut vendu on octobre 1927 à la Caisse nationale d'économie, une filiale de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), qui le garda jusqu'en 1956, alors que l'immeuble passa entre les mains de différents investisseurs. Selon un ancien président de la SSJB, Paul-Emile Robert, la Caisse nationale procédait à l'époque à des investissements importants, celui de l'immeuble Caron s'avérant particulièrement rentable. "Je pense même qu'en 1956 nous n'aurions pas dû le vendre!" dit-il. On y trouva pendant toutes ces années des entreprises de confection.

Source: LE DEVOIR sous la plume de M. Paul Cauchon

Nous souhaitons à l'équipe du DEVOIR beaucoup de plaisir à y travailler et nous sommes heureux d'avoir connu ce fragment d'histoire!

PRESIDENT'S MESSAGE

At the time of writing this, there are still 152 Carons who have not renewed their membership in your association. You can understand why I insisted so much in 1992 on life membership not only to insure the stability of our organization but also to help save hundreds of dollars in useless administration costs involved in reminders to "forgetful" Carons, not to mention wasted time and effort involved in this form of written reminder which could be avoided if all of the Carons, or the majority of them, were life members.

I trust that in 1993 all our members will become convinced of the importance of this giving of oneself and the one-time payment of \$150.00 for life membership which was voted unanimously in September 1992 by the membership-at-large at the Ramada Inn in Montréal. You have until April 30th next to pay the difference of \$140.00, payable once or in two payments spread over two months, providing you have already remitted your annual \$10.00 membership fee.

Do not despair if you have not yet received your special life membership card. Your card will be sent out in 1993 so that you may profit from the "specials" mentioned on pages 27 and 28 of Bulletin no. 21.

The Caron bulletin is the link between all our members, hence the importance of reading and rereading it. Do not hesitate to let us have texts from your area with photos, if possible, concerning anniversaries, family reunions and genealogy. When submitting photos, indicate if you wish that they be returned and we will comply. Our strength lies in our togetherness and one way of accomplishing this is by contributing to the bulletin. This will ensure its survival as well as that of our association.

For those who may be interested, preserve in writing any genealogical data obtained from older members of your family. Pay particular attention to names, dates of birth, marriage and burial of those who have gone before you and any other facts given to you. This is a rewarding exercise for yourself as well as helping to contribute to a future edition of the Caron genealogy. I will have an opportunity to speak to you again in a forthcoming bulletin about genealogy as well as the new Law no. 125.

In closing, I invite one and all to a sugaring-off party on Saturday April 17th next at the Leclerc sugar bush. Further details to follow concerning this and other manifestations never seen before... Those who have been faithful to the association will be amply rewarded.

Best Regards

Raymond Caron, president



BRUNCH A BEAUPORT

-Un aperçu de quelques-uns des convives.

INVITATION A UN BRUNCH AU MONT-TOURBILLON

Votre président vous lance une invitation générale à venir bruncher ensemble, dans une salle réservée pour nous, le dimanche 14 mars 1993 à midi, au Mont-Tourbillon du Lac-Beauport. Si vous voulez profiter de votre journée de plein air, soit l'avant-midi, soit l'après-midi ou toute la journée, libre à vous de choisir vos activités de ski de fond ou de glissade pour les enfants au Mont-Tourbillon seulement. Pour ceux et celles qui préfèrent le ski alpin, c'est tout près de là, soit au Relais ou au Mont-Saint-Castin.

En provenance du pont Pierre Laporte, vous empruntez l'autoroute de la Capitale, direction Chicoutimi, et ensuite la sortie Lac Beauport. A quelques mètres en haut des côtes, vous apercevrez aux feux de circulation, à votre gauche, la direction Mont-Tourbillon et à votre droite, pour les skieurs alpins, celle du Relais et du Mont-Saint-Castin du même côté en haut de la côte.

Si vous choisissez d'aller au Mont-Tourbillon pour le brunch, le ski de fond et la glissade, c'est le chemin en face du Relais qui vous y conduit. En suivant bien les indications de la route, vous ne vous y tromperez pas. Je vous demande de réserver par la poste d'ici le 12 mars ou, en cas d'urgence, par téléphone à mon attention au (418) 623-0717. Le fait de réserver vous rendra admissible au tirage vous permettant de gagner un des huit laissez-passer pour le ski de fond au Mont-Tourbillon pour le dimanche.

De concert avec l'agence de voyages, la date de départ pour le voyage en Israël a été retardée. Je serai donc présent à cette activité et je ferai du ski de fond dès 9 h 30 le matin. Après le brunch, vous pourrez continuer en après-midi vos activités de ski ou en profiter pour fraterniser tous ensemble dans la salle qui nous a été réservée. Si vous fêtez un anniversaire quelconque, votre brunch ce jour-là

vous revient à demi-prix et vous retournez chez-vous avec un magnifique gâteau d'anniversaire. Mentionnez-le lors de votre réservation et ne payez que le demi-tarif.

LISTE DE PRIX

BRUNCH: 11 ans et plus: 16.50\$ (taxes et pourboires inclus)
 5 à 10 ans: 8.75\$ (taxes et pourboires inclus)
 0 à 5 ans: gratuit.

SKI DE FOND: 12 ans et plus: 4.00\$ au lieu de 6.00\$
 Moins de 12 ans: 1.00\$ au lieu de 3.00\$

GLISSADES: 12 ans et plus: 7.75\$ au lieu de 9.75\$
 Moins de 12 ans: 5.75\$ au lieu de 7.75\$

Pour ceux et celles qui font du ski alpin au Relais ou au Mont-Saint-Castin, vous aurez à payer sur place le prix demandé pour le tarif demi-journée ou pleine journée. Nous rapelons qu'il faut payer par la poste le coût du brunch au Mont-Tourbillon.

Bienvenue à toutes et à tous.

Raymond Caron, président

Nous sommes heureux de citer au tableau d'honneur pour ce mois-ci les membres A VIE suivants:

* Cyrille CARON, hôte de l'an dernier à la cabane à sucre, Sainte-Louise de L'Islet, (418) 354-7796*

* Donald CARON, garagiste, remorquage et débosselage, Sainte-Louise de L'Islet, (418) 354-2879*

* Roland CARON, camionneur, 383, boul. Campagna, Saint-Henri-de-Lévis, RR 1. (418) 882-2373*

NECROLOGIE

- Mme Marthe Gagnon, épouse de M. Joachim Gamache de Saint-Jean-Port-Joli, décédée le 24 janvier 1993. Elle était la fille de feu Joseph Gagnon et de feu Dame Marie-Louise Caron de Saint-Jean-Port-Joli.

- M. Gilles Caron, époux de Dame Marina Villasenor, décédé subitement à Ottawa le 25 avril 1992 à l'âge de 44 ans. Il était le fils de M. Edouard Caron et de feu Lucille Chouinard.

- M. Laurent Saint-Pierre, époux de Dame Clémence Caron de Saint-Jean-Port-Joli, décédé le 6 décembre 1992. Il était maire de sa municipalité.

- Mme Cécile Caron, épouse de feu Eustache Anctil de Saint-Jean-Port-Joli, décédée en janvier 1993. Nous nous souviendrons que la toute première réunion des fondateurs de notre Association s'était tenue chez Mme Cécile Caron le 10 août 1982 et six personnes y avaient participé.

- Mme Thérèse Caron, décédée le 27 mai 1992. Elle était l'épouse de M. Yvon Michel et était membre de notre Association.

- Mlle Julie Caron, fille de M. Gérard Caron et de Mme Micheline Pelletier, décédée à Bernières le 29 janvier 1993 à l'âge de 16 ans.

- Mme Suzanne Chabot, épouse de M. Roland Caron, décédée, le 23 décembre 1992 à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à l'âge de 54 ans. Elle demeurait à Québec.

- M. Dany Caron, époux de Mme Lina Poitras, décédé accidentellement à Saint-Henri-de-Lévis le 19 janvier 1993. Il demeurait à Lévis.

- Mme Claire Caron, épouse de feu Roger Picard, décédée à sa résidence le 5 février 1993 à l'âge de 79 ans. Elle demeurait à Rivière-Bleue.

L'Association des familles Caron d'Amérique offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.



BRUNCH A BEAUPORT

- Monique Caron de Neufchatel, accompagnée ici à sa droite de Louise de Québec et de Floriane de Sainte-Foy, toutes trois soeurs de Léonce Caron, directeur du comité de Rivière-du-Loup.

MESSAGE DU RESPONSABLE

Nous recevons avec plaisir les communications que vous nous envoyez et leur accordons beaucoup d'importance. Grâce à vous, la chronique GENEALOGIE que notre président vous a invités à alimenter débute avec ce numéro et elle ne manquera pas d'intéresser nos membres. Nous attendons maintenant d'autres articles sur ce sujet que vous accompagnerez de photographies.

A Montmagny, récemment, à l'occasion du 125^e anniversaire du Canada, 51 médailles ont été offertes à autant de citoyens (nes) méritants dans leur milieu social (Bellechasse et environs). Parmi ces 51 récipiendaires se trouvaient quatre CARON remarquables. Nous avons en main les mots de louange qui ont été présentés à chacun et chacune à cette occasion. Nous en reproduisons deux ce mois-ci et présenterons les deux autres dans le prochain numéro.

Les médaillés CARON sont:

- Monsieur Laurent Caron de Saint-Anselme,
- Mme Jeannine Caron-Giasson de L'Islet-sur-Mer,
- Monsieur Martin Caron de L'Islet-sur-Mer,
- Mme Denise Caron de Saint-Eugène,

(Collaboration de M. Henri Caron, président-fondateur)

Il arrive que le courrier sur certains sujets soit trop abondant ou qu'il nous parvienne une fois que la mise en page est terminée. Soyez assurés que le matériel reçu ne sera pas relégué aux oubliettes mais que nous le publierons le plus tôt possible. Nos vous remercions pour votre coopération.

Nous vous présentons un feuillet publicitaire de GENEALOGIE PLUS enr. Si ce genre de tableau vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec cet organisme.

LISE CARON, membre à vie

Native du Lac-des-Aigles dans le comté de Rimouski, j'ai fait mes études primaires et secondaires au même endroit. En 1971 je suis mariée à Léopold Robichaud de Saint-Adalbert, comté de L'Islet. Nous avons quatre enfants: Carmen, Hélène, François et Nicolas. En 1991, je deviens membre des Familles Caron d'Amérique et en 1992, membre à vie.



BRUNCH A BEAUPORT

-D'autres convives autour de la grande table tournante des menus.

PARTIE DE SUCRE ANNUELLE A NEUVILLE DE PORTNEUF

Cette traditionnelle activité populaire nous revient cette année samedi midi le 17 avril 1993, à la cabane à sucre Leclerc, située au 1289, 2e rang ouest, Neuville, (418) 876-2812) sortie 281 sud, route 40 ouest en direction de Montréal, et sortie 281 en direction de Québec. Pour la sortie 281 sud, la cabane à sucre se trouve immédiatement à la sortie. Si on arrive par la sortie 281, à l'arrêt-stop, on tourne à gauche et après avoir chevauché le viaduc, on tourne encore à gauche au premier embranchement, en circulant environ 200 pieds.

Au menu: soupe aux pois, fèves au lard, patates en robe des champs, pain, beurre, omelette, jambon & saucisse au sirop d'érable, grillade de lard, crêpes avec sirop d'érable, tire sur la neige, breuvage, etc. La Cabane à sucre Leclerc possède un permis de la SAQ.

Tout comme l'an dernier, le groupe des Caron et leurs amis occuperont seuls la cabane de 9 h le samedi matin à 3 h de l'après-midi et un groupe de musiciens fera les frais de l'animation.

Le coût a été fixé à 15.00\$ pour les adultes et enfants de 11 ans et plus, à 7.00\$ pour les moins de 11 ans et c'est gratuit pour les enfants de moins de 3 ans. Les personnes qui ne font pas partie de l'Association paieront respectivement 20.00\$ et 10.00\$. Ces prix comprennent toutes les taxes et donnent droit à la partie de sucre et aux prix de présence. Les réservations devront être faites d'ici le 13 avril afin de donner une indication du nombre de repas à servir. En cas d'annulation d'une réservation ou d'absence, l'Association devra retenir 2.00\$ en frais s'il y a lieu de procéder à un remboursement.

Toutes les réservations se font auprès de:
LES FAMILLES CARON D'AMERIQUE INC, C.P. 6700,
SILLERY, G1T 2W2, adresse où il faudra faire
parvenir les chèques, en utilisant le coupon qui

est présenté sur une feuille volante dans le bulletin.

Pour toute information supplémentaire, appeler:

Raymond Caron, président, au (418) 623-0717.
On vous attend en grand nombre, membres ou non de l'Association. (Il sera bien vu de porter un macaron, une casquette des Caron ou un autre signe distinctif)

NOS MEILLEURS VIEUX DE BONHEUR A:

- Caroline Montminy mariée à Martin Noël le 8 août 1992. Les parents de Caroline sont Lucie Caron et Richard Montminy de Sainte-Foy. Lucie fait partie de la chaîne téléphonique de Québec et est la fille de Christine Gagnon-Caron de Saint Pamphile, membre A VIE de l'Association des familles Caron d'Amérique.

ANNIVERSAIRES

- Mme Laurette Caron-Picard qui se dit enchantée de sa rencontre des Caron au Ramada de Montréal en septembre 1992 a célébré avec son mari, ses enfants et petits-enfants, ses noces d'or en décembre dernier. Le tout se passait chez Aladin à Montréal-Nord. Nous souhaitons à ces membres de l'Association de fêter leur noces de diamant.



- Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Henri-Thaddée Caron, membre du conseil d'administration de notre Association, qui a subi une intervention chirurgicale importante en décembre.

- Egalement à M. Jean-François Caron de Bellefeuille qui a été hospitalisé en mai 1992 suite à une paralysie latérale.

JEANNINE CARON-GIASSON

Jeannine Caron-Giasson est une femme dont la carrière est fort bien remplie. Mme Giasson n'a que 16 ans lorsqu'elle se lance sur le marché du travail. Elle complète sa formation par des cours du soir et à 27 ans, elle opte pour un cours à temps plein qui la conduira au titre de professionnel de comptable agréé en 1966. A l'époque, on ne comptait qu'une douzaine de femmes parmi plus de 600 étudiants. Elle fut la première à entrer au bureau du vérificateur général à Québec.

Elle revient dans sa région natale et crée son propre bureau de comptables en '74. Commence alors un engagement personnel, social et professionnel qui ne se démentira pas. Elle préside nombre d'activités socio-économiques. Elle a été présidente de la Fondation du CEGEP La Pocatière et demeure membre du Club de ses ambassadeurs, fait partie des membres fondateurs de la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière et siège au comité consultatif de la Société du Crédit Agricole.

Il lui manque seulement un engagement religieux me direz-vous. Détrompez-vous puisqu'elle a été marguillier de sa paroisse.

Sa feuille de route étant fort élogieuse, il ne faut donc pas se surprendre qu'elle reçoive en octobre '92 le titre prestigieux de Fellow.



BRUNCH A BEAUFORT

-Uniquement les membres A VIE présents:
 1ère rangée, de gauche à droite: un autre Raymond C. de Charlesbourg, Roger de Québec et Cléophas de Charlesbourg. 2ème rangée: Jeannette de Québec, sa soeur Yvette de Charlesbourg, Yvette de Saint-Lambert, Yolande de Sainte-Foy, Louis de Québec, frère de Cléophas, Céline de Charny, Georges-Henri des Gilets Norac de Québec et Soeur Jeanne de Beauport. 3ème rangée: Jean-Guy de Beauport, membre du C.A., J.- Edouard de Québec, membre du C.A., Roland de Saint-Henri de Lévis, l'abbé Hervé de Sillery, Georges de Val-Bélair, Jean-Marc de Québec et Gaston de Québec.

Société canadienne des postes.
 Envoi de publications canadiennes, contrat no. 94676
 Bulletin de l'Association des familles Caron d'Amérique, inc.
 C.P. 6700, Sillery (Québec) Canada G1T 2W2 (418) 653-2137
 Edité par: La Fédération des familles-souches québécoises inc.
 C.P. 6700, Sillery (Québec) Canada G1T 2W2 (418) 653-2137
 Port de retour garanti.

Le Bulletin de l'ASSOCIATION DES FAMILLES CARON D'AMÉRIQUE, inc, est publié par l'Association qui en assume les frais d'impression et d'expédition à ses membres. La rédaction en a été confiée à Michel Caron, 161, Route 222, C.P. 74, Racine, (Qué) JOE 1Y0 (514) 532-2142 et télécopieur (FAX) (514) 532-2143

Collaborateurs pour le présent bulletin: M. Raymond Caron, M. Claude Caron, M. René Caron, membres du C.A. M. Louis-Philippe Caron, Mme Françoise Anctil, Mme Rollande Caron-Poirier, M. J.-Edouard Caron, M. Henri Caron, et plusieurs autres correspondants que nous remercions.

SOUVENIRS

Nous rappelons aux intéressés qu'il y a toujours en disponibilité des livres-souvenirs du 350^e anniversaire (10.00 \$), des armoiries en plexiglass sur plaques de bois (30.00 \$), (35.00 \$) (*), sur plaques d'immatriculation pour voitures (8.00 \$), (12.00 \$) (*), imprimées couleurs sur feuilles 8.5 x 11 pouces (2.50 \$) et en format macaron (2.00 \$), des épinglettes (7.00 \$), (10.00 \$) et enfin, des casquettes à (6.00 \$) (10.00 \$) (*). Les taxes de vente sont incluses dans ces prix. Une partie des profits de la vente de ces souvenirs est versée à l'oeuvre "Le Noël du Bonheur" qui vient à l'aide des familles pauvres à l'occasion de la période des fêtes. Ces souvenirs sont disponibles auprès de l'Association dont l'adresse figure plus haut. (*) prix pour les non-membres.

Il s'est maintenant ajouté ce magnifique volume: "GENEALOGIE des CARON D'AMÉRIQUE". Ses 335 pages contiennent plus de 10,000 noms classifiés selon différentes méthodes, ce qui facilite la recherche. Vous pouvez vous le procurer pour la somme de 20.00\$, ce à quoi il faut additionner les frais d'envoi de 3.00 \$. Pour les résidents de Racine et des environs, il est possible de l'obtenir chez le responsable du Bulletin et éviter les coûts de transport. Les chèques doivent être faits à l'ordre de: Les familles Caron d'Amérique, inc.

On peut aussi se procurer ces différents articles par la poste (ajouter 15 % du montant pour défrayer les frais d'envoi), lors des réunions annuelles ou au cours des autres activités de l'Association où il peut y avoir des spéciaux de vente et des dons par voie de tirage.